



COMMUNIQUE DE PRESSE

9 février 2021

CNR lance une consultation pour favoriser l'implantation d'entreprises sur son site industrialo-portuaire de Le Pouzin

Afin de poursuivre le développement du site industrialo-portuaire de Le Pouzin, CNR a lancé depuis le 1^{er} février dernier et jusqu'au 5 mars 2021, un appel à projets pour commercialiser les 50 020 m² disponibles. Cette surface est répartie en 2 lots de 30 000 et 20 020 m².

Un appel à projets jusqu'au 5 mars

À travers ce site industrialo-portuaire de Le Pouzin, CNR entend promouvoir le développement du transport fluvial comme alternative à la route. Pour répondre à cet enjeu, CNR encourage l'implantation d'activités ayant recours au transport par modes massifiés.

Lancé depuis le 1^{er} février dernier, l'appel à projets s'adresse aux entreprises locales dans les secteurs de l'industrie/logistique et portuaire, générant du trafic fluvial. Les entreprises du BTP, du secteur céréalier et du recyclage qui ont recours à la voie d'eau pour le transport de marchandises, sont également ciblées.

Les entreprises intéressées peuvent retrouver l'intégralité des informations et documentations nécessaires sur le site de CNR : <https://www.cnr.tm.fr/appels-a-manifestation-dinteret-ports/>

Les candidatures sont acceptées jusqu'au 5 mars 2021 (18 heures). Les personnes intéressées peuvent demander une visite de site par écrit à l'adresse P.CLEYET-MERLE@cnr.tm.fr ou par téléphone 06 77 57 02 25.

Le site industriel et fluvial en bref

Le site industriel et fluvial de Le Pouzin a été aménagé par CNR en 2016. Il est l'unique lieu à vocation fluviale sur la rive ardéchoise du Rhône. Il s'étend sur 22.7 ha, dont 8 ha sont en cours de commercialisation, en bord de Rhône, dans un environnement naturel privilégié. Il est situé à proximité de zones d'activités économiques telles que le parc industriel Rhône Vallée et la zone d'activité artisanale « Les Illons ». Il est également proche de la Départementale 86, à 4 km de l'autoroute A7, à 130 km de Lyon, à 30 km de Valence et à 200 km de Marseille. Le site comporte des parcelles viabilisées, un quai et un arrière-quai public mutualisé, accessible pour l'ensemble des entreprises du territoire, dont les industriels implantés sur le site. Ces entreprises peuvent l'utiliser en mettant en place des engins de manutention ou en faisant appel à un manutentionnaire privé de leur choix. Une voie paysagée a également été aménagée pour desservir les parcelles et permettre l'accès au quai ainsi qu'un circuit pédagogique piéton.

Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - +33 6 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr / Quentin Péchoux - +33 6 31 27 19 36 - q.pechoux@cnr.tm.fr

Labellisé Plan Rhône, l'aménagement du site industriel et fluvial a nécessité un investissement de 3.6 millions d'euros. Il a été **co-financé par les partenaires financiers suivants : Europe (FEDER), Région Auvergne Rhône-Alpes, Conseil départemental de l'Ardèche, la Communauté d'agglomérations Privas Centre Ardèche, et la commune de Le Pouzin.**

Le site s'intègre au réseau des 18 plateformes multimodales CNR qui maillent le territoire, de Lyon à la Méditerranée.

Le site industriel et fluvial en chiffres

- 1^{er} port en Ardèche
- 40 mètres de longueur du quai mutualisé
- 3000 m² d'arrière-quai pour stockage
- 8 ha de foncier disponible
- 3.6 M€ d'investissements

Les 2 parcelles en détail



L'îlot 3 met à disposition 20 020 m² pour l'entreprise.

L'îlot 1, le plus conséquent de cet appel à projets, concerne une surface de 30 000 m².

Chaque parcelle dispose d'un accès au quai public de 40 mètres de long et à l'arrière-quai de 3 000 m²

Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - +33 6 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr / Quentin Péchoux - +33 6 31 27 19 36 - q.pechoux@cnr.tm.fr

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Elle place la transition énergétique et écologique au cœur de son action d'aménageur du territoire, et concilie des enjeux de développement économique, de valorisation du domaine, de sûreté et de sécurité avec la préservation de l'environnement.

CNR produit chaque année plus de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - +33 6 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr / Quentin Péchoux - +33 6 31 27 19 36 - q.pechoux@cnr.tm.fr